

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 27 février, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Paul LAURENT et Ludovic MÉAR, absents excusés.

Le secrétaire de séance est Alain TROADEC.

Paul LAURENT a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

RENOVATION DE L'EGLISE

Compte rendu de la réunion de chantier du 25 février : point sur l'avancement des travaux.

Etude scénographique pour l'éclairage intérieur de l'église est en cours par Monsieur Pierre COMBES.

URBANISME

Accord du conseil pour signer une convention avec la Safer Bretagne pour recevoir les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) en temps réel.

ETUDES DES DEVIS

Après lecture des devis aux élus :

- Les travaux de débroussaillage et les travaux d'élagage seront confiés à l'entreprise CADIOU Xavier de SAINT-DERRIEN.
- Les travaux de curage seront proposés à l'entreprise DIVERRES François ETA d'Irvillac.
- Accord pour l'achat d'une brosse de désherbage.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Un dossier de demande de subvention pour le matériel alternatif de désherbage va être effectué auprès du syndicat de Bassin de l'Elorn et de la région.

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2019 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 597 669,00 € et les dépenses à 478 502,85 € soit un excédent de 119 166,15 €.

Les recettes d'investissements sont de 569 980,92 € et les dépenses s'élèvent à 597 752,41 € soit un déficit d'investissement de 27 771,49 €.

Le résultat global de l'exercice pour le budget communal est excédentaire pour un montant de 91 394,66 €.

Assainissement :

L'excédent de fonctionnement est de 4 820,06 €. La section d'investissement se clôture par un excédent de 2 561,98 €. L'année 2019 se termine par un excédent de 7 382,04 €.

L'approbation définitive et le vote auront lieu lors du prochain conseil municipal le jeudi 5 mars.

AGENDA

Le 5 mars vote du budget à 18h30



Le Maire,
Bernard MICHEL